



Région académique  
ÎLE-DE-FRANCE

académie  
Versailles



# Projet d'établissement 2018-2022

Collège Saint Exupéry - Vanves



# Préambule



- Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.
- Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté ensuite par le conseil d'Administration.
- Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.



# Diagnostic partagé

- Le collège Saint-Exupéry est un établissement situé en zone urbaine qui accueille quasi exclusivement les élèves habitant la commune de Vanves. Il compte en 2017 un peu plus de 450 élèves répartis sur 16 divisions. Un dispositif ULIS est également ouvert depuis la rentrée scolaire 2010.
- L'établissement, classé en type 5, accueille une population issue de catégories socio-professionnelles plutôt favorisées. On constate cependant une réelle hétérogénéité de la population scolaire accueillie ainsi qu'un nombre croissant de familles qui éprouvent de réelles difficultés financières.
- Le projet d'établissement 2012-2016 s'est achevé avec des indicateurs de performance en hausse qu'il convient à présent de stabiliser :
  - Le taux de réussite au DNB (95% en 2017) est au-dessus de la moyenne académique et départementale.
  - Le taux de réussite des PCS défavorisées au DNB est inférieur de 14,3 points à la session 2016 à l'ensemble du collège.
  - Le taux de passage en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique est de 84 % pour un taux d'accès attendu académique de 77%.
  - Le taux de redoublement à la fin de la 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique est passé de 14,9 en 2012 à 8,6%.
  - 23,4 % de nos élèves poursuivent leurs études dans la voie technologique.

L'équipe du collège Saint-Exupéry a également relevé quelques points importants (liste non exhaustive) quant au bilan de la période 2012-2016

Points forts	Points faibles ou à renforcer
<b>Réussite de l'élève</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> grâce au contrat de réussite, aux fiches méthodologiques, aux 3 rencontres avec les enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans le cadre du conseil école-collège, aux actions communes CM2/6<sup>ème</sup> et à la réunion organisée pour les parents des futurs 6<sup>ème</sup>.</li> <li>- Les actions communes par niveau et discipline motivent les élèves</li> <li>- Une équipe enseignante impliquée</li> <li>- Les études dirigées qui assurent un suivi des élèves les plus fragiles signalés au conseil de classe</li> <li>- L'enseignement optionnel est très demandé (latin/grec, bilangue)</li> <li>- Accompagnement personnalisé ancré dans les pratiques, recours aux PPRE à bon escient et PAI avec un volet pédagogique</li> <li>- Bonne inclusion des élèves ULIS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication avec les parents à renforcer et rendre la concertation avec les professeurs du 1<sup>er</sup> degré plus efficiente</li> <li>- Difficultés liées au calendrier contraint pour organiser des rencontres avec le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>- Un fort renouvellement du personnel enseignant ces dernières années, manque de stabilité.</li> <li>- Une seule heure d'étude dirigée, c'est trop peu. Il manque des ressources et ce dispositif nécessite plus de concertation avec les enseignants</li> <li>- Disparition des classes euro, des DP3 et du dispositif Ambition Innovation Réussite</li> <li>- Implication des élèves difficile à obtenir, manque de coordination des PPRE.</li> <li>- Une évaluation qui peut paraître « évaluation sanction », source de démotivation. Manque de solutions concrètes ressenties par certains enseignants pour venir en aide aux élèves à besoins particuliers</li> <li>- Fiche navette qui n'est pas unanimement exploitée, les élèves ULIS ne sont pas présentés en début d'année, manque de projet avec d'autres enseignants.</li> </ul>
<b>Orientation des élèves</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT, moins de redoublement en fin de 2<sup>nde</sup> professionnelle</li> <li>- Actions de présentation des métiers aux élèves</li> <li>- Travail sur l'auto-évaluation amorcé</li> <li>- Stage en entreprise travaillé et exploité, mini-stage en 4<sup>ème</sup> proposé aux élèves potentiellement décrocheurs, visite des proviseurs des lycées du bassin, carrefour des métiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition de nombreuses actions liées au départ de certains enseignants. Manque de lisibilité du parcours Avenir. Image négative de la voie professionnelle.</li> <li>- Harmonisation des résultats à prévoir pour ne pas pénaliser nos élèves au niveau du département et/ou de l'académie</li> <li>- Travail d'auto-évaluation qui manque de coordination et mériterait d'être généralisé.</li> <li>- Liaison 3<sup>ème</sup> /2<sup>nde</sup> qui n'a pas été constructive, impossibilité actuelle d'organiser des exercices communs, faute d'accord, d'écoute et de confiance mutuelle.</li> <li>- Faute de temps, l'entraînement à la prise de notes est insuffisant.</li> </ul>
<b>Politique numérique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un collège câblé et équipé par le département qui assure également la maintenance.</li> <li>- Utilisation généralisée du portail ENC92</li> <li>- Augmentation du nombre de connexion sur ENC par les élèves et les parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des pratiques numériques inégales en fonction des enseignants. Le cahier de texte n'est pas toujours mis à jour, l'appel en ligne n'est pas encore systématique.</li> <li>- De nouveaux besoins de formation et d'équipement existent. La salle multimédia est sous exploitée.</li> <li>- Les résultats scolaires sont consultés mais le cahier de texte beaucoup moins</li> </ul>

Points forts	Points faibles ou à renforcer
<b>Ouverture / Partenariat</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voyages linguistiques et culturels en Italie, en Angleterre et en Allemagne, Voyage sportif en montagne, des sorties culturelles. Une offre diversifiée et riche</li> <li>- Des partenariats avec les services municipaux et quelques associations.</li> <li>- Lien avec les parents facilité par les fiches liaisons et les différents dispositifs pour les élèves à besoins particuliers.</li> <li>- Aide à la parentalité mise en place à travers de nombreuses actions de sensibilisation et d'information (dangers internet, harcèlement), de fiches de suivi (ex : PPRE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition de nombreuses actions culturelles (sécurité plan Vigipirate)</li> <li>- Manque de lisibilité des différents parcours des élèves.</li> <li>- Difficultés financières pour monter et mener à bien les projets.</li> <li>- Abandon de la journée d'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> trop onéreuse, difficile à organiser et trop lourde pour les enseignants.</li> <li>- Il n'est pas rare que les parents ne répondent pas aux sollicitations des professeurs.</li> <li>- Baisse du nombre de dossiers de demande de financement SIEL ou ERMES</li> </ul>
<b>Climat scolaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du cadre de vie (bancs dans la cour, lieu accueil des parents...), entretien des locaux et extérieurs</li> <li>- Existence de quelques moments de convivialité pour l'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires.</li> <li>- Formation des délégués pour développer la citoyenneté et l'esprit d'initiative</li> <li>- Beaucoup de retours positifs sur les actions menées dans le cadre du CESC</li> <li>- Présence de trois formateurs secourisme et matériel suffisant</li> <li>- Charte de vie scolaire rédigée par les élèves, contrat de réussite en 6<sup>ème</sup></li> <li>- L'ASSEV attire et motive de nombreux élèves.</li> <li>- De nombreux ateliers proposés aux élèves ( théâtre, jardin, échecs, écriture, journal...)</li> <li>- L'image du collège repose sur la qualité des enseignements, sur sa structure familiale et sur la valorisation des élèves</li> <li>- De très bonnes relations avec les fédérations de parents d'élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu ou pas de volontaires pour animer les moments de convivialité</li> <li>- Manque de temps et de financement pour aller au bout de la démarche de formation des délégués</li> <li>- Difficulté à impliquer les parents dans les actions menées</li> <li>- Tous les élèves ne sont pas formés au secourisme</li> <li>- Mettre en place le contrat de réussite sur tous les niveaux. Retravailler avec les délégués de classe sur l'appropriation de la charte de vie scolaire.</li> <li>- Baisse des cotisations FSE, foyer trop peu sollicité.</li> <li>- Disparitions de nombreux ateliers. Pas d'activité sportive proposée le temps du midi</li> <li>- Nécessité de renouveler le mobilier des salles, de rénover les extérieurs et l'intérieur des locaux.</li> <li>- Absence d'ascenseurs.</li> <li>- Dotation en personnel technique en baisse et désormais insuffisant.</li> <li>- Reconduire un concours pour la couverture du carnet</li> <li>- Proposer une fête du collège ou une journée portes ouvertes.</li> <li>- Site WEB obsolète.</li> <li>- Absence de valorisation des comportements citoyens méritants.</li> <li>- Quelques incivilités et quelques débordements dans la cour (gestes violents « pour rire »)</li> </ul>

A partir de ce diagnostic partagé, l'équipe pédagogique du collège, conduite par le chef d'établissement, a défini un nouveau projet d'établissement pour la période 2018-2022, celui-ci est décliné comme suit :





# Nos axes de progrès, nos objectifs...

## Axe 1 : Faire progresser et réussir tous les élèves

- Personnaliser les parcours
- Accompagner les élèves dans la construction d'un parcours d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent
- Renforcer les partenariats

## Axe 2 : Construire le citoyen éclairé dans le monde du 21<sup>ème</sup> siècle

- Promouvoir les langues vivantes et l'oral
- Favoriser l'engagement collectif et individuel
- Acquérir les nouveaux langages

## Axe 3 : œuvrer pour un climat scolaire et de travail serein

- Améliorer la communication interne et externe
- Améliorer le cadre de vie
- Développer le travail collaboratif

# Axe1 : faire progresser et réussir tous les élèves

## Objectif 1 : Personnaliser les parcours

- Développer et enrichir l'accompagnement personnalisé permettant de travailler par groupe de besoin et de compétence.
- Améliorer le dispositif « Devoirs faits » : mener une réflexion sur le travail personnel de l'élève et impulser la transformation du CDI vers un Centre de Connaissance et de Culture.
- Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques pour les élèves à besoins particuliers (PAP, PPS, PAI, PPRE...)

## Objectif 2 : Accompagner les élèves dans la construction d'un parcours d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent

- Elaborer et mettre en œuvre le parcours AVENIR de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Renforcer le travail interdisciplinaire autour de l'EPI « Connaissance de soi » comme point culminant les 4 parcours éducatifs
- Proposer un espace structuré et convivial dans le nouveau centre de connaissance et de culture où chaque élève pourra effectuer son travail personnel avec l'aide possible de professeurs (espace détente, espace travail collaboratif, espace répétiteur, espace remédiation, espace ordinateurs/tablettes)

## Objectif 3 : Renforcer les partenariats

- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les services de la ville (Escal, Espace santé jeune, bibliothèque de Vanves ...)
- Accentuer les partenariats avec le conseil des seniors et construire avec eux des projets ambitieux et intergénérationnels
- Développer les liaisons école-collège et collège-lycée

# Axe1 : Indicateurs d'évaluation

## Indicateurs d'évaluation retenus

- Taux de réussite au DNB
- Pourcentage d'élèves reçus au DNB avec une mention
- Taux d'acquisition du socle commun
- Ecart de réussite des PCS défavorisées
- Nombre de projets école/collège
- Taux de passage en 2<sup>nde</sup> générale
- Nombre d'élèves et de professeurs engagés dans le dispositif devoirs faits

## Résultats attendus d'ici 2022

- 95% de réussite au DNB (à minima)
- Plus de 50% d'élèves reçus avec une mention
- Ecart de réussite des PCS défavorisées inférieur à 10 points à l'ensemble du collège
- 85% de passage en 2<sup>nde</sup> générale et technologique.



## Axe2 : Construire le citoyen éclairé dans le monde du 21<sup>ème</sup> siècle

### Objectif 1 : Promouvoir les langues vivantes et l'oral

- Proposer à chaque élève un échange en langue étrangère (grâce à un séjour, par voie postale, électronique ou en vidéo conférence)
- Diversifier les méthodes d'apprentissage des langues (tablettes, balado-diffusion, Etwinning...) et promouvoir l'oral dans les séquences d'apprentissage des autres cours (F.I.L.)
- Proposer aux élèves les plus timides ou en manque de confiance en soi un atelier leur permettant de gérer leur stress (préparation à l'oral du brevet)

### Objectif 2 : Favoriser l'engagement collectif et individuel

- Développer le CVC (le promouvoir, faciliter les rencontres et libérer la parole des élèves)
- Encourager les actions collectives dans le cadre de projets portés par les membres de la communauté éducative (devoirs faits, EPI connaissance de soi...)
- Reconnaître l'implication des élèves et la solidarité grâce à l'application Folios mais également dans le LSU.

### Objectif 3 : Acquérir les nouveaux langages

- Encourager les pratiques numériques en classe et hors classe, impulsées par les référents numériques en s'appuyant sur les outils et logiciels mis à notre disposition (ENT, TNI, Folios, Eduportail...)
- Enrichir les ressources numériques du Centre de Connaissance et de Culture et développer l'usage des ultra portables.
- Développer un parcours d'éducation artistique et culturel de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

## Axe2 : Indicateurs d'évaluation

### Indicateurs d'évaluation retenus

- Nombre d'échanges en langue étrangère
- Résultats à l'épreuve orale du brevet
- Taux de remplissage des parcours dans le LSU et l'outil Folios

### Résultats attendus d'ici 2022

- Chaque élève pourra échanger en langue étrangère au moins une fois au cours de sa scolarité
- Moyenne de 16/20 à l'épreuve orale du brevet.
- Taux de remplissage des parcours dans le LSU de 100% et dans l'outil Folios de 50%
- Communication et suivi d'indicateurs

## Axe 3 : Œuvrer pour un climat scolaire et de travail serein

Objectif 1 :  
Améliorer la  
communication interne  
et externe

- Mise en place de l'outil Folios pour le suivi de et la communication des parcours éducatifs
- Formaliser l'accueil des stagiaires, des contractuels et des néo-titulaires.
- Actualiser le site internet du collège

Objectif 2 :  
Améliorer le cadre de  
vie

- Rafraîchissement des murs et du mobilier du bâtiment C et du hall d'entrée du collège
- Sécuriser et embellir la cour de récréation, en faire un lieu agréable
- Sensibiliser les élèves au maintien d'un beau cadre de vie (parcours citoyen)

Objectif 3 :  
Développer le travail  
collaboratif

- Nommer des référents en charge de coordonner les différents parcours éducatifs qui viendront en support des équipes pédagogiques.
- Promouvoir une évaluation partagée grâce à la conception d'indicateurs compréhensibles et visibles par tous.
- Rendre le travail collaboratif des élèves possible au nouveau centre de connaissance et de culture.

## Axe3 : Indicateurs d'évaluation

### Indicateurs d'évaluation retenus

- Mise à jour du site internet
- Harmonisation du LSU
- Coordination des différents parcours

### Résultats attendus d'ici 2022

- Au moins une mise à jour du site tous les ans
- Respect d'un guide commun à toutes les disciplines pour compléter le LSU (nombre de points du programme, vocabulaire commun)
- Chaque année, un référent accepte la mission de coordination pour chaque parcours proposé
- Création d'un protocole d'accueil (professeurs, parents, stagiaire, contractuel)